

## CHEMIN FAISANT...

### Au départ des deux circuits :

Eglise St Nicolas - X<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles - deux statues classées : "St Mamert" et la "Vierge du Rosaire".

Sur la place, l'arbre de la Liberté, chêne hybride (sessilex pédonculé) qui daterait de 1791.

Au carrefour de la route des Hermites - monument élevé par la Duchesse d'Escars et dédié à son mari, décédé en 1822, Jean-François de Perusse, duc d'Escars, grand officier de la maison du Roi.

### Autour de la Dême - 10,5 km :

A la sortie du bourg, après avoir traversé la D47, vous empruntez l'ancienne voie ferrée qui reliait Château-Renault à Château-la-Vallière.

Après avoir coupé la D54, en laissant le lavoir à votre gauche, vous cheminez à travers champs et bois avant de franchir la Dême (rivière à truites) un peu en aval de l'une de ses sources (La Fontaine du Feu). En fin de parcours vous empruntez à nouveau l'ancienne voie ferrée après avoir longé l'étang et son aire de pique-nique.



### Le sentiers des bois - 12 km :

Après un passage près de la Pommeraie (autre source de la Dême) vous effectuez un beau parcours en forêt. Cette forêt occupe un peu plus de 45% du territoire communal. Elle a fourni pendant de nombreuses années l'écorce de chêne aux tanneries de Château-Renault pour la fabrication du Tan nécessaire à la transformation des peaux en cuir.

Circuits PR<sup>®</sup> agréés par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre (C.D.R.P. 37) sous les n<sup>°</sup> 2008/201-1 et 2008/201-2

Accueil du Comité : Office de Tourisme de Tours 37 042 TOURS cedex © 02.47.70.37.35

Permanences :

- du 1er Octobre au 31 Mars de 9h à 12h et de 14h à 17h, lundi, mercredi, samedi
- du 1er Avril au 30 Septembre de 9h à 12h et de 15h à 18h, lundi, mercredi, samedi de 15h à 18h, mardi, jeudi, vendredi

## INFORMATIONS PRATIQUES



### Renseignements

#### MAIRIE

2 pl. du G<sup>al</sup> de Gaulle - 37110

☎ 02.47.56.31.97 - Fax 02.47.56.36.57

#### OFFICE DE TOURISME DU CASTELRENAUDAIS

32, place Jean Jaurès

37110 CHÂTEAU-RENAULT

☎ 02.47.56.22.22

## PORTRAIT...

La commune tire son nom des forges gauloises exploitant le minerai de fer présent sur le territoire du village. La Charte de Geoffroy, comte d'Anjou, en 1040, constitue la première mention de La Ferrière sous l'appellation "Ecclesia de Ferraria". Le cartulaire de Marmoutier, en 1070, cite "Ferraria".

Superficie de la commune : 1576 hectares

Population : 280 habitants (Les Ferrillons)

Départ :  
PLACE DE LA MAIRIE



# La Ferrière

## Sentiers Pédestres

### DÉCOUVERTES CHAMPÊTRES EN VAL DE BRENNE ET GÂTINES



➡ AUTOUR DE LA DÊME — 10,5 KM

➡ LE SENTIER DES BOIS — 12 KM

Ces sentiers PR<sup>®</sup> ont été réalisés par la municipalité de La Ferrière, avec le concours du Conseil Général d'Indre-et-Loire et du Comité Départemental de Randonnée Pédestre.



Comité départemental  
Indre-et-Loire



Touraine

Loire Valley

ICI, VIVRE EST UN ART



Extrait des Scan25<sup>®</sup>  
 © I.G.N. Paris 2008  
 Autorisation de reproduction  
 n° 42-2008-014

- AUTOUR DE LA DÈME 10,5 KM
- LE SENTIER DES BOIS 12 KM
- LIAISON ENTRE LES 2 CIRCUITS
- JONCTIONS EXTÉRIURES

RANDO-métrie<sup>®</sup>  
 300 m (1 tiret = 100 mètres)  
 RANDO-métrie<sup>®</sup> est une marque déposée  
 par imago Développement géoservices

Circuit de 3 villages :  
 Marray / Chemillé-sur-Dême / Epeigné-sur-Dême

Jonction  
 CIRCUIT DES  
 3 VILLAGES

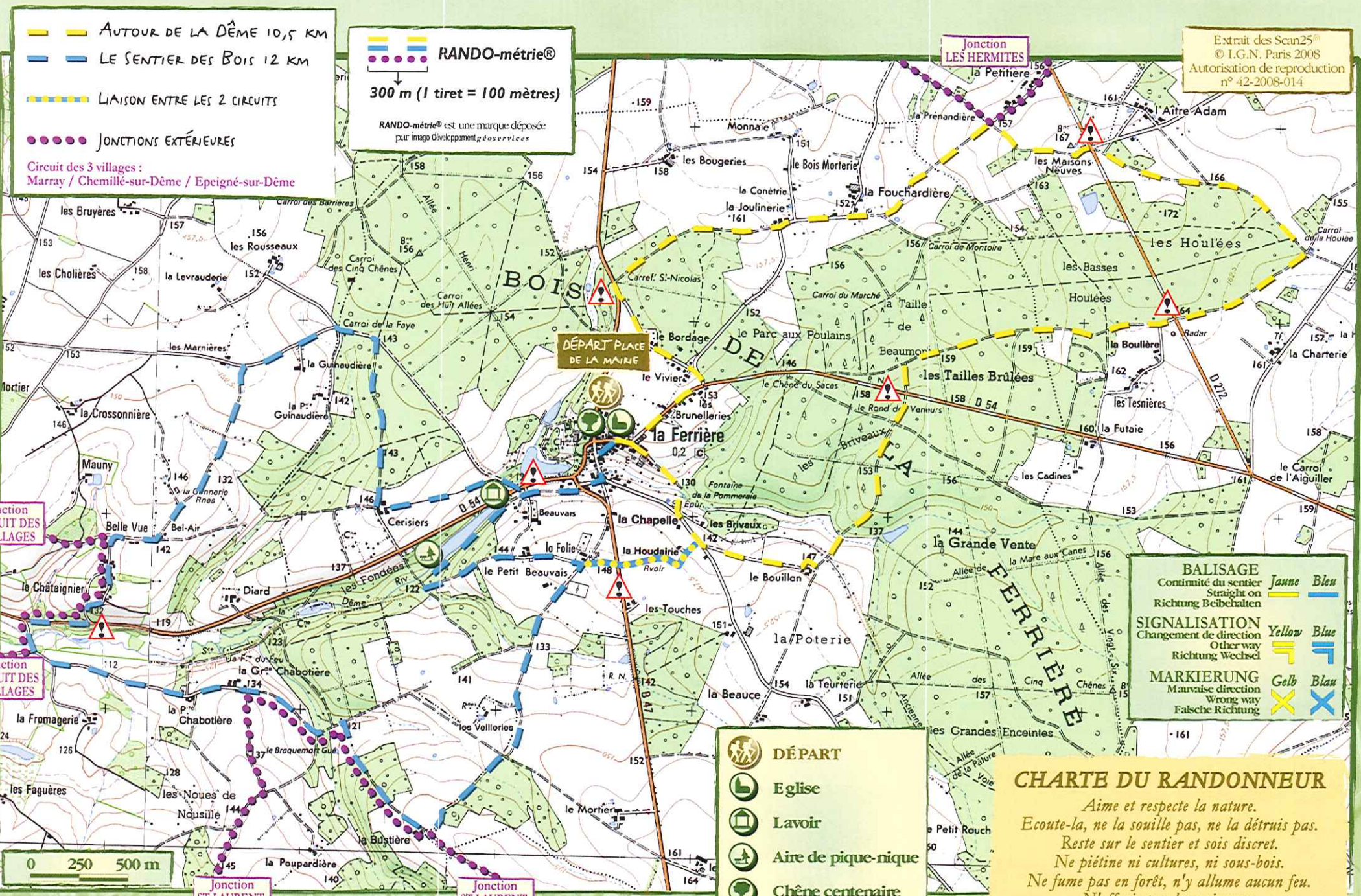
Jonction  
 CIRCUIT DES  
 3 VILLAGES

Jonction  
 ST-LAURENT-  
 EN-GATINES

Jonction  
 ST-LAURENT-  
 EN-GATINES

DÉPART PLACE  
 DE LA MAINE

Jonction  
 LES HERMITES



BALISAGE	
Continuité du sentier	Jaune
Straight on	Bleu
Richtung Beibehalten	
SIGNALISATION	
Changement de direction	Yellow
Other way	Bleu
Richtung Wechsel	
MARKIERUNG	
Mauvaise direction	Gelb
Wrong way	Blau
Falsche Richtung	

- DÉPART
- Eglise
- Lavoir
- Aire de pique-nique
- Chêne centenaire
- Attention!  
Traversée de route

### CHARTRE DU RANDONNEUR

*Aime et respecte la nature.  
 Ecoute-la, ne la souille pas, ne la détruis pas.  
 Reste sur le sentier et sois discret.  
 Ne piétine ni cultures, ni sous-bois.  
 Ne fume pas en forêt, n'y allume aucun feu.  
 N'effraie pas les animaux.  
 Ne néglige pas les contacts humains.  
 Respecte et connais ce monde rural qui t'accueille.*